

Bilan de l'année — 3 430 heures rendues, poste par poste

LINDBERGH FORMATION — 16 rue de Maillé, 91310 Montlhéry · RCS Evry 817 946 114

Document établi le 24/09/2026

Douze mois de service, à présenter au comité syndical · document fictif

Document fictif — exemple de démonstration

Ce document est produit par le site Blue Lemon Agent pour illustrer ce qu'un agent IA remet à ses utilisateurs. Les sociétés, dossiers, montants et personnes qui y figurent sont inventés. Il n'a aucune valeur juridique, comptable ni commerciale.

Document fictif, produit pour la démonstration. **Chaque chiffre de ce bilan se vérifie sur un journal du service — c'est la seule façon de tenir devant un comité syndical. La mesure porte sur les files, les délais et les dossiers ; aucun indicateur ne compte ce que fait un agent nommé**, à une exception près qui n'en est pas une : **qui signe une décision de dégrèvement est nommé et daté.**

Les heures rendues, poste par poste

Poste	Volume annuel	Avant	Après	Rendu par unité	Heures rendues
Instruction d'une réclamation pour fuite	640	33 min	5 min 30	27 min 30	293 h 20
Dossier d'abonnement ou de résiliation	2 430	11 min 12	2 min 48	8 min 24	340 h 12

Poste	Volume annuel	Avant	Après	Rendu par unité	Heures rendues
Préparation des 2 campagnes de facturation	2 campagnes	441 h	88 h 12	352 h 48	705 h 36
Renseignement traité au bout, tous canaux	16 730	9 min	1 min 30	7 min 30	2 091 h 15
Total	—	—	—	—	3 430 h 23

3 430 h 23, arrondi vers le bas : 3 430 heures. Converties sur la base légale du travail — **1 607 heures l'année, 151,67 heures le mois, 35 heures la semaine** — cela donne **plus de deux années de travail, plus de vingt-deux mois, ou plus de quatre-vingt-dix-huit semaines. L'arrondi est pris vers le bas, toujours. Aucun poste supprimé, aucun poste créé** — le temps rendu part à l'exploitation, aux branchements neufs et aux abonnés qui ont besoin d'un agent en face d'eux.

Les délais tenus

Indicateur	Avant	Après
Appels sans réponse	4 720 — 31,3 %	296 — 2,0 %
Abonnés qui obtiennent leur réponse en plus	—	4 424, dont 3 190 hors des heures d'ouverture
Délai de réponse au courriel	11 jours	1 jour
Instruction d'une réclamation pour fuite	34 jours	4 jours
Mise en service après emménagement	18 jours	5 jours
Information d'anomalie de consommation (art. L. 2224-12-4 III bis)	12 jours — et 214 jamais faites	Le jour du constat — 0 manquante

Indicateur	Avant	Après
Abonnés inquiétés par une information portant sur une hausse explicable	6,2 % (1 ^{er} semestre)	0,9 % (2^e semestre), publié chaque semestre

Ce que l'information dans les délais a rendu au syndicat

Poste	Exercice précédent	Exercice écoulé
Dossiers de fuite après compteur	640	640
Dossiers sans information au sens du III bis	214	0
Créance éteinte de plein droit	38 700,00 €	0,00 €
Dégrèvements accordés sur attestation, décision nommée du service	301	418 — plus d'abonnés informés à temps, donc plus d'attestations produites dans le mois
Fuites vues avant le relevé par la règle D	0	186
Volume qui n'est pas parti dans le sol	—	10 944 m³ — 9 193,00 € au coût de production

Ce qui n'a pas bougé — et c'est voulu

Constat	Preuve au journal
0 dégrèvement accordé par la machine	640 dossiers, 640 décisions nommées de la responsable du service abonnés
0 échéancier consenti sans décision	412 échéanciers, 412 décisions datées

Constat	Preuve au journal
0 tarif modifié	Les tarifs sont fixés par délibération du comité syndical ; l'agent les lit en lecture seule
0 coupure d'eau engagée, 0 résiliation d'office prononcée	Hors de tout périmètre de mandat, quel que soit le curseur
0 donnée d'abonné sortie de France	Ressource isolée, journal des accès, revue trimestrielle
1 326 demandes d'agent humain, 1 326 satisfaites	Journal des transferts — l'annonce d'IA est faite dès la première phrase, art. 50 §1 du règlement européen sur l'IA

Les 9 indicateurs du rapport annuel, extraits et datés

Indicateur	Valeur de l'exercice	Source et requête qui le produit	Date d'extraction
Habitants desservis	31 400	Population municipale en vigueur, 23 communes	01/01/2026
Nombre d'abonnements	14 900	Fichier des abonnés — contrats actifs au 31/12	31/12/2026
Volume mis en distribution	2 270 000 m ³	Compteurs de production, usine et achats d'eau	31/12/2026
Volume comptabilisé	1 779 680 m ³	1 774 200 m ³ facturés + 5 480 m ³ de volumes de service	31/12/2026
Rendement du réseau de distribution — P104.3	78,4 %	1 779 680 ÷ 2 270 000	31/12/2026
Indice linéaire des volumes non comptés — P105.3	1,60 m³/km/jour	490 320 m ³ ÷ (842 km × 365 j)	31/12/2026

Indicateur	Valeur de l'exercice	Source et requête qui le produit	Date d'extraction
Indice linéaire de pertes en réseau — P106.3	1,57 m³/km/jour	481 720 m³ ÷ (842 km × 365 j) — après déduction de 8 600 m³ consommés sans comptage	31/12/2026
Délai maximal d'ouverture des branchements pour un nouvel abonné, défini au règlement de service	5 jours ouvrés	Règlement de service, art. 8	11/12/2025
Sollicitations reçues, tous canaux, et part traitée au premier contact	26 400 — 75,0 %	Journal des sollicitations — 19 800 ÷ 26 400	31/12/2026

Ces indicateurs nourrissent le rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable et de l'assainissement, prévu à l'article L. 2224-5 du code général des collectivités territoriales — rapport que le président présente au comité syndical au plus tard dans les neuf mois qui suivent la clôture de l'exercice. Chacun porte sa source, sa requête et sa date d'extraction, de sorte qu'un élu qui demande d'où sort un chiffre obtienne la réponse en séance. Le rapport reste écrit et présenté par le syndicat : c'est un acte du président, pas une production de machine. L'agent fournit la matière et la trace ; il n'écrit ni la politique de l'eau ni les orientations de renouvellement.

La question ouverte pour l'année qui vient — et ce que l'agent ne promet pas

Ce qui est constaté	Ce que l'agent peut instruire	Ce qu'il ne promet pas
---------------------	-------------------------------	------------------------

Rendement de 78,4 %, 490 320 m³ de pertes, indice linéaire de pertes à 1,57 m³/km/jour sur 842 km	Le croisement, secteur par secteur, entre l'indice linéaire de pertes et les dossiers de fuite après compteur	Que le croisement donne une réponse
Si les deux se superposent	Le sujet est chez les abonnés — la relève et l'alerte précoce sont le bon levier	—
Si les deux divergent	Le sujet est dans les canalisations — c'est le renouvellement qu'il faut arbitrer, pas la relève	L'arbitrage budgétaire, qui appartient au comité syndical
Ce que la facturation ne fera jamais	—	Redresser un rendement de réseau. Les 0,4 point gagnés par la règle D sont réels et ils sont petits ; le dire est plus utile que de les vendre.

Bilan présenté au comité syndical, séance du : _____

Croisement pertes / fuites après compteur — secteurs retenus pour l'étude : _____

Portée de ce document : le service exploité par Blue Lemon Agent. Pour un agent déployé chez vous, la localisation applicable est celle de l'architecture décrite au devis et vérifiée avant mise en service ; l'exécution locale n'est annoncée que pour la configuration explicitement décrite et recettée au devis ; l'isolation applicable dépend du mode de déploiement décrit au devis, aucune isolation dédiée n'étant présumée ; les mécanismes de chiffrement en transit et au repos, leurs composants et la gestion des clés sont ceux documentés pour l'architecture retenue ; les rôles et permissions sont configurés et recettés pour les identités et systèmes effectivement raccordés ; les événements journalisés, leur contenu, leur durée de conservation et leurs accès sont définis pour le déploiement retenu.